

« 100 ans de partage !

1923 - 2023 la renaissance du Domaine de Sceaux »

Vernissage des deux expositions inaugurales du centenaire :
« 1923 : le Domaine de Sceaux, aux origines d'une renaissance »
« Sur les pas d'Atget »

Domaine départemental de Sceaux - Jeudi 9 mars 2023

Discours de Monsieur Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Vice-président en charge de l'environnement et du patrimoine, cher Yves,
Monsieur le Maire de Sceaux, cher Philippe,
Monsieur le Maire d'Antony, cher Jean-Yves,
Monsieur le Maire de Châtenay-Malabry, cher Carl,
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Directeur du musée du Domaine de Sceaux, cher Dominique Brême,
Mesdames et Messieurs,

Le 11 juillet 1923, le Département de la Seine, auquel notre collectivité des Hauts-de-Seine a succédé il y a 55 ans, faisait l'acquisition du Domaine de Sceaux.

Voilà donc un siècle que cette résidence exceptionnelle a rejoint le domaine public, pour s'offrir désormais à plus de 3 millions de visiteurs chaque année.

Au-delà de cette acquisition, c'est un projet inédit et rassembleur que nous devons aux élus locaux de l'époque, et en particulier à Jean-Baptiste Bergeret de Frouville, édile de Sceaux, dont je veux saluer avec vous l'engagement pour notre territoire : ils ont su convaincre toutes les parties prenantes de la pertinence de cette opération qui permit de sauver l'un des derniers grands domaines aristocratiques d'Ile-de-France du déclin, voire de la disparition.

Leur ambition pour ce domaine était triple.

Tout d'abord, la sauvegarde de ce site patrimonial de première importance, ancienne propriété de Colbert, que des figures aussi illustres qu'André le Nôtre, avec le parc, et Jules Hardoin-Mansart, avec l'orangerie, ont marqué de leur empreinte, et qui abrite des créations exceptionnelles de grands maîtres du dix-septième siècle tels que Perrault ou Le Brun.

Ensuite, la volonté d'apporter une réponse à la hauteur des enjeux de l'extension de Paris et du développement de la banlieue, en réalisant une véritable opération d'aménagement urbain et en imaginant, en bordure du parc historique, la création d'une « cité modèle » intégrée à son environnement.

Enfin, le dernier objectif était d'ouvrir ce parc au public, et d'offrir ainsi aux Franciliens l'une des plus vastes promenades à quelques kilomètres à peine de la capitale.

Cent ans plus tard, force est de constater que ce projet visionnaire était empreint de discernement, et qu'il a nécessité autant de détermination que de persévérance pour se concrétiser et, ainsi, renouer avec les grandes heures de Sceaux.

C'est ce moment charnière pour notre domaine alto-séquanais qui est l'objet de l'exposition que nous inaugurons aujourd'hui, en ouverture d'une riche saison de célébration de ce centenaire.

Son parcours de visite, qui met en lumière cette période récente et trop peu connue du grand public, appréhende l'histoire de ces lieux de 1850 à 1950, entre déclin et renouveau, et nous éclaire sur les aménagements que nous avons le bonheur d'admirer régulièrement aujourd'hui.

Au travers d'œuvres et d'archives multiples – pour certaines inédites – qui proviennent notamment des fonds de nos établissements culturels départementaux, c'est un véritable voyage dans le temps qui est proposé aux visiteurs, retraçant le contexte politique et social ayant présidé à la décision de 1923.

La période post-révolutionnaire, le temps des Trévises – famille qui engagea la première renaissance du domaine –, le déclin au tournant du vingtième siècle, les réquisitions pendant les deux guerres mondiales, les grandes restaurations : c'est plus d'un siècle d'une histoire extrêmement riche qui est retracé dans cette exposition foisonnante et passionnante, dont le commissariat a été confié à David Baurain, chargé d'étude et de recherches au Domaine de Sceaux, et la scénographie à Cloé Aknin.

Cette épopée est également racontée à travers les photographies d'Atget, pionnier du huitième art qui arpenta les environs de la capitale dans les années 20.

Exposées dans le parc, sur les lieux mêmes qui ont été photographiés en 1925, ces fenêtres ouvertes sur le siècle dernier montrent le domaine à l'aube du programme de remise en état et, se confrontant au jardin actuel, témoignent du long chemin parcouru depuis.

Car depuis cent ans, le Département de la Seine, puis celui des Hauts-de-Seine, se sont résolument engagés pour que ce patrimoine, son bâti, ses jardins à la française, ses prairies, ses bois et ses plans d'eau, soient soigneusement entretenus, et même parfois transformés, pour briller davantage encore. Deux ans après l'acquisition, en 1925, le Grand canal et l'Octogone sont ainsi classés aux monuments historiques, avant que l'architecte Léon Azéma, Grand Prix de Rome, ne se voit confier la restauration de l'ensemble du site.

Ce chantier, d'une envergure extrêmement rare à l'époque, fut entrepris en plusieurs campagnes. Il permit de rétablir la splendeur du domaine de Sceaux, qui fut en outre gratifié de nouveaux décors, avec la façade du Pavillon de Hanovre et les nouvelles cascades. Respectant les grandes lignes du parc du dix-septième siècle, Azéma se nourrira également du style de la Grande Exposition de 1925, pour lui offrir une nouvelle renaissance d'exception.

Le parc est inauguré le 24 juillet 1932 par le Président de la République, mais cette entreprise se poursuivra encore pendant plusieurs décennies. Œuvre de longue haleine, elle ne s'achèvera d'ailleurs que dans les années 1970 avec la recréation du Tapis Vert.

Depuis, le Département des Hauts-de-Seine n'a cessé de l'embellir, pour continuer d'en faire un site privilégié ouvert à tous les publics tout en répondant aux nouveaux enjeux qui émergent.

C'est dans cet esprit de conservation et de valorisation que nous avons restitué, en 2013, les parterres de broderies, composition de buis et de gravier coloré imaginée par Le Nôtre. C'est dans cet esprit, encore, que nous avons restauré les pièces d'eau, inaugurées en septembre 2021, en aménageant un ponton à l'emplacement du pont neuf de la fin du dix-huitième siècle, et en redonnant au Grand canal, au bassin de l'Octogone et aux cascades leur superbe d'antan. Et c'est dans cet esprit, toujours, que nous allons réaménager les abords de la grille d'honneur et réhabiliter le pavillon de Hanovre.

Ces grands travaux, qui permettent de faire face à l'usure naturelle d'un domaine qui traverse les siècles et les épreuves de l'histoire, seraient vains sans l'entretien et la préservation au quotidien assurés par les équipes départementales.

La gestion de 181 hectares pétris d'histoire nécessite de grandes compétences, que nous avons la chance de compter dans nos rangs, et c'est une fierté de perpétuer ces savoir-faire, ici comme dans l'ensemble de nos parcs départementaux.

Car ces femmes et ces hommes, que je veux remercier sincèrement pour leur travail, font vivre ce Domaine où se mêlent nature et culture, paysage et architecture.

En maintenant cet équilibre fragile, ils contribuent de manière décisive à la conservation d'un patrimoine historique d'une valeur inestimable, tout en assurant son entretien durable et respectueux de l'environnement, prêtant une attention particulière à la protection de la faune et de la flore locales, qui lui vaut d'être auréolé des plus hautes certifications écologiques.

Je pense également aux équipes du musée, cher Dominique Brême. Tout au long de l'année, c'est une programmation culturelle variée et de grande qualité que vous proposez, qui fait de ce musée, désormais dédié aux différents propriétaires qui ont marqué ce Domaine et, plus largement, au goût français de Louis XIV à Napoléon III, un acteur majeur de notre Vallée de la Culture.

Il a été récemment rejoint par la mission de préfiguration de notre musée du Grand siècle – ce dix-septième siècle qui a vu naître le château de Sceaux –, qui nous permet d'avoir un aperçu significatif de la beauté des œuvres qui constitueront le parcours permanent de ce nouvel équipement.

Magnifiquement mises en valeur dans le Petit château, la plus vieille bâtisse de ces lieux, elles y seront exposées jusqu'en 2026, date à laquelle elles rejoindront, à Saint-Cloud, l'ancienne caserne Sully métamorphosée par l'architecte Rudy Ricciotti.

Au travers des expositions – qui, dans ces anciennes écuries, n'hésitent pas à quitter le dix-septième siècle pour s'aventurer dans le champ de l'art contemporain –, des concerts, des spectacles, des ateliers créatifs et de médiations, ces deux établissements s'ouvrent largement à tous les publics et font rayonner le Domaine de Sceaux, poursuivant et démultipliant les ambitions du programme initial du Département de la Seine, qui avait installé ici le musée de l'Île-de-France en 1937.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, le Domaine de Sceaux est donc un véritable lieu de partage. Partage de la nature avec l'ensemble des Alto-séquanais, dans ce poumon vert qui change de visage au rythme des saisons.

Partage de la culture, à travers une abondance patrimoniale et muséale concentrée en une seule résidence.

Partage avec les communes dans lesquelles il se déploie, dont les habitants sont les premiers visiteurs, fidèles et réguliers.

C'est pourquoi nous nous devons de célébrer ensemble ce centenaire, que nous avons imaginé comme un moment de fête populaire tout au long de l'année.

A la suite des deux expositions que nous inaugurons aujourd'hui, ce sont de très nombreux événements qui se succéderont dans le musée, dans le parc, sur ses grilles et à ses portes, grâce au concours des maires de Sceaux, d'Antony et de Châtenay-Malabry, que je remercie pour ce partenariat fructueux.

Des événements festifs et ludiques qui rassembleront largement nos concitoyens à l'occasion d'un escape game ou de la Nuit des musées, une installation monumentale sur le Grand canal et ses alentours, un grand spectacle de cirque orchestré par les équipes du théâtre de l'Azimut, à l'occasion des Journées du patrimoine, des expositions dans les équipements culturels de nos Villes, ainsi que des moments de recherche historique avec un colloque sur la préservation des grands domaines, viendront ainsi rythmer 2023 pour partager cet anniversaire d'exception.

Seul le prononcé fait foi

Et puisque les anniversaires prennent leur sens autant par le regard rétrospectif qu'ils portent sur le passé que par les ponts qu'ils jettent vers l'avenir, nous avons voulu que cette année de célébration marque le lancement d'un nouveau rendez-vous, qui aura désormais lieu tous les deux ans dans l'un de nos parcs départementaux.

Cette « Biennale de la nature » nous permettra de mettre à l'honneur, grâce à une programmation d'ampleur, le remarquable patrimoine paysager dont nous avons la chance de bénéficier dans les Hauts-de-Seine, et le travail – non moins remarquable ! – que notre Département conduit pour entretenir, embellir et agrandir ces espaces naturels, avec la volonté de proposer aux Alto-séquanais des parcs agréables, qui invitent à la promenade et à la rêverie, et qui incitent, à travers des équipements de loisir pour les familles et des manifestations culturelles régulières, à s'y attarder et à y revenir.

En célébrant « cent ans de partage » autour du Domaine de Sceaux, ce sont donc aussi de nouvelles années de partage et de rencontres que nous inaugurons aujourd'hui : il ne fait aucun doute, et je m'en réjouis, que cette nouvelle biennale de la nature nous fera découvrir et redécouvrir l'ensemble de notre patrimoine naturel départemental qui, à l'image de Sceaux, fait assurément des Hauts-de-Seine un Département où il fait bon vivre.



www.hauts-de-seine.fr

